

Décider de son propre niveau de protection

Quelles libertés et contraintes pour les États?

Prof. Delphine Misonne,
Université Saint-Louis Bruxelles FNRS
delphine.misonne@usaintlouis.be



Contexte

On entend
que...

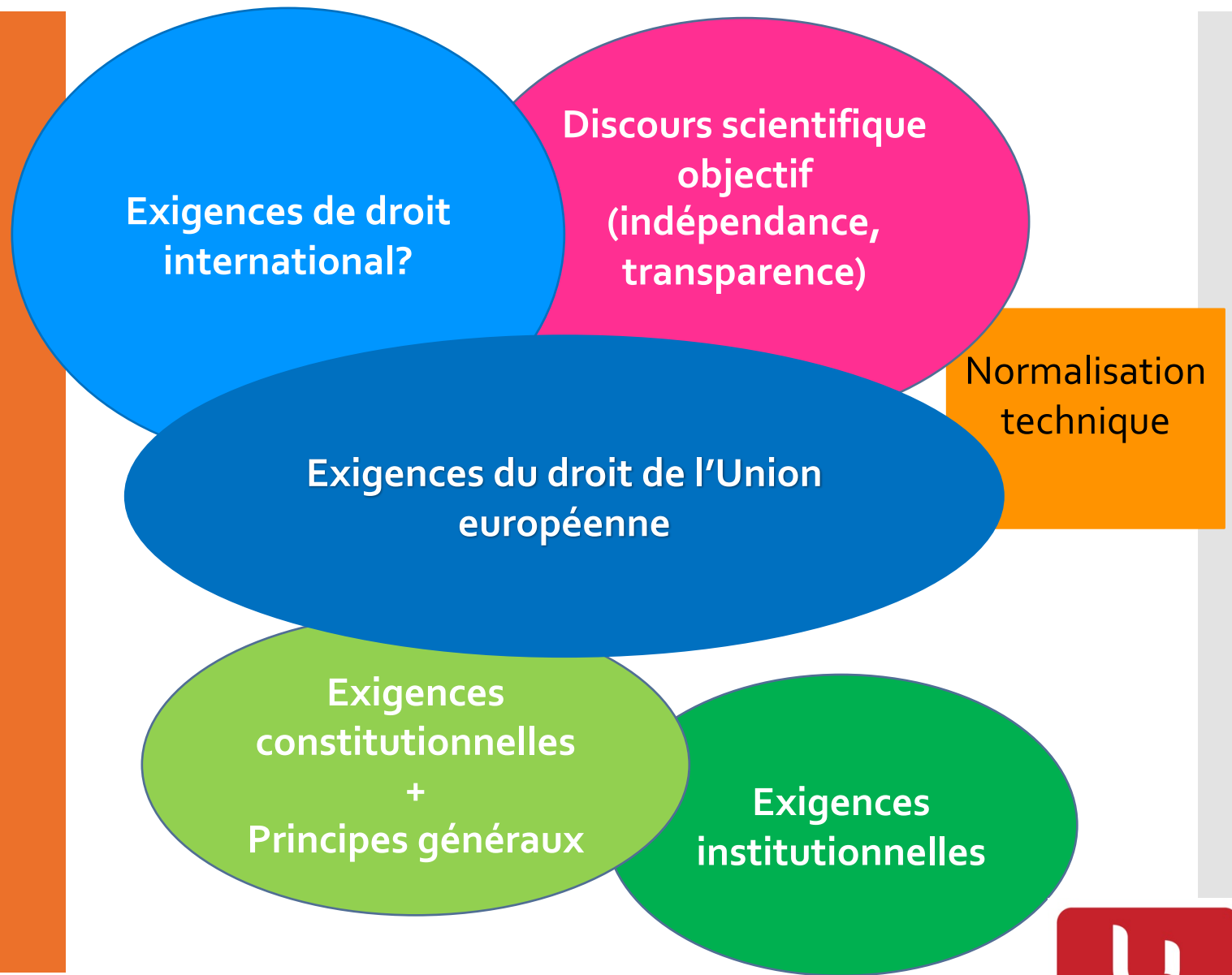
- “ Les normes bruxelloises sont plus strictes que celles des autres regions ”
- “ Les normes bruxelloises sont plus sévères que....”
- “Les normes bruxelloises freinent le développement des nouvelles technologies”

Archaïque, excessif?

Marge d'appréciation politique

Déterminants juridiques?

Pièces du puzzle



A propos de quoi?



Comment régler le problème?

Ex: normes d'émission
Normes d'immission

Qualité du milieu
ambient

Doit-on régler le problème?

Obligations positives

(ex: protection du
domicile et droits de
l'homme) - Faut-il
concilier les intérêts?

Jusqu'où régler le problème?

Niveau de protection?
Comment concilier les
intérêts?

Y a-t-il un problème?

+ Dans quel
contexte
s'insère-t-il?
(droit 'de fond')

	Exposition aux ondes Hard law	Autres exigences
Droit international	Rien	Droits de l'homme (Strasbourg) CEDH: ne s'intéresse qu'aux atteintes les plus graves (+ respect des procédures) – Marge d'appréciation -
		Obligation d'agir – Prévention efficace et effective des dommages à la santé – Droit à la jouissance d'un environnement sain et protégé (Tatar, 2009)
		éviter les états d'angoisse résultant du manque d'information (Tatar, 2009)
		La Cour ne méconnaît pas l'intérêt que peuvent avoir les autorités internes à maintenir l'activité économique - cet intérêt ne saurait l'emporter sur le droit des personnes concernées à jouir d'un environnement équilibré et respectueux de la santé (Bacila, 2010)
		Santorin, 2006 – Moines c. Antennes – L'administration est tenue d'exécuter les décisions de justice

UE Hard law	Soft law	UE Autres exigences	
Exposition du grand public aux ondes: Rien Sauf travailleurs	Recommandation du Conseil (1999): niveaux de reference	Directive-cadre de 2002 sur les réseaux et services de communications électroniques	Atypique Santé: compétence spéciale
"Il est impératif de protéger le public contre les effets nocifs avérés pour la santé" " Que les Etats membres, afin de fournir un niveau élevé de protection de la santé contre l'exposition ..." = élément d'interprétation du droit national		Les États membres peuvent toutefois prévoir des restrictions proportionnées et non discriminatoires aux types de réseau de radiocommunications et de technologie sans fil utilisés pour les services de communications électroniques si cela est nécessaire pour : b) protéger la santé publique contre les champs électromagnétiques ; @Misonne2018	= aux Etats de s'en occuper Assurer un niveau élevé de protection

GO!

Comment?

Rien ne sert
de
comparer

...seul face à ses
responsabilités?

EU et santé

- dans le contexte de la santé publique, le contrôle du respect du principe de proportionnalité exige «de **tenir compte du fait que l'État membre peut décider du niveau auquel il entend assurer la protection de la santé publique et de la manière dont ce niveau doit être atteint.** Ce niveau pouvant varier d'un État membre à l'autre, il y a lieu de reconnaître aux États membres une marge d'appréciation»
- le fait qu'un État membre impose des règles plus strictes ou moins strictes que celles applicables dans un autre État membre ne signifie pas que ces dernières sont disproportionnées
- Proportion au but poursuivi



- **Belgique.** Acteurs = les Régions
- (+ invitation à coopérer)
- Quel cadrage du législateur?
- Respect de la **Constitution** et des principes généraux du droit
- Protection d'un environnement **sain**
- Poursuivre l'objectif d'un développement durable
- Principes: **prévention**, précaution (il est légitime d'agir en cas d'incertitude scientifique)

Liberté de commerce et d'industrie?

“ne peut être considérée comme une liberté absolue”

Ssi limitation totalement disproportionnée avec le but poursuivi

- **Procédures**
- **Substance**

Le but poursuivi?

**Santé – Environnement sain
Prévention**

Cadrage du Gouvernement?

- **Hiérarchie des normes: respecter les choix posés par le législateur (ordonnance)**
- **Rendre la législation pleinement effective – Ne pas en réduire le champ d'application**
- **Ssi assise légale**
- **CE**

...tester les limites ?

Rôle du juge

Rôle du législateur

La société civile

La science

Conforter le niveau élevé de protection (OK!)

- Environnement sain
- Précaution (peut)
- Latitude laisse par le droit EU
- **Proportionnalité: au regard du but poursuivi**
- Environnement sain

Importance de la jurisprudence
Que des questions soient portées
devant le juge

Contester le trop faible niveau de protection?

- **Standstill** (+ non-regression)
- l'erreur d'appréciation (manifeste)
- L'absence d'intégration des préoccupations
- Protection de l'environnement (= but poursuivi)
- Dimension **santé**
- **Prévention**

©Misonne2018

delphine.misonne@usaintlouis.be
<https://cedre.hypotheses.org>
<http://www.usaintlouis.be>

